

désesparée et regagne la haute mer. Était-il utile que ce désastre vint encore sauver la Nouvelle-France ? Deux ans plus tard la pauvre colonie se trouve mutilée : Louis XIV vieilli cède à l'Angleterre, par le traité d'Utrecht, la baie et le détroit d'Hudson, Terre-Neuve et l'Acadie, qui va perdre jusqu'à son nom et s'appellera la Nouvelle-Ecosse. Qu'adviendra-t-il d'elle ? O triste histoire ! La population franco-canadienne, tranquille et résignée, obéit docilement pendant quarante ans à l'Angleterre, mais elle a deux torts : elle aime encore la France, et elle s'accroît trop vite ; elle double tous les seize ans. L'Angleterre va parer à ce danger par une terrible exécution. « Un jour de l'année 1755, on les rassemble par cantons comme de vastes troupeaux ; ce qui peut s'échapper s'enfuit dans les forêts, mais le reste, au nombre de 1,200 hommes, femmes et enfants, est embarqué sur des navires anglais, puis jeté au hasard sur les côtes des deux Amériques : la mère ici, là le père, les enfants partout (1). » Quelques-uns passeront en France, et le canton d'Acadie, non loin de Châtellerault, est un dernier souvenir de la pauvre colonie disparue. Ceux qui se réfugièrent dans les forêts furent traqués comme des bêtes fauves. — Que ne puis-je citer en entier le poème de Longfellow !

Speaking words of endearment, where words of comfort availed not,
Thus to the Gaspereau's mouth moved on that mournful procession.
There disorder prevailed, and the tumult and stir of embarking.
Busily plied the freighted boats ; and in the confusion

(1) De Bonnechose. *Montcalm et le Canada Français*, p. 13.